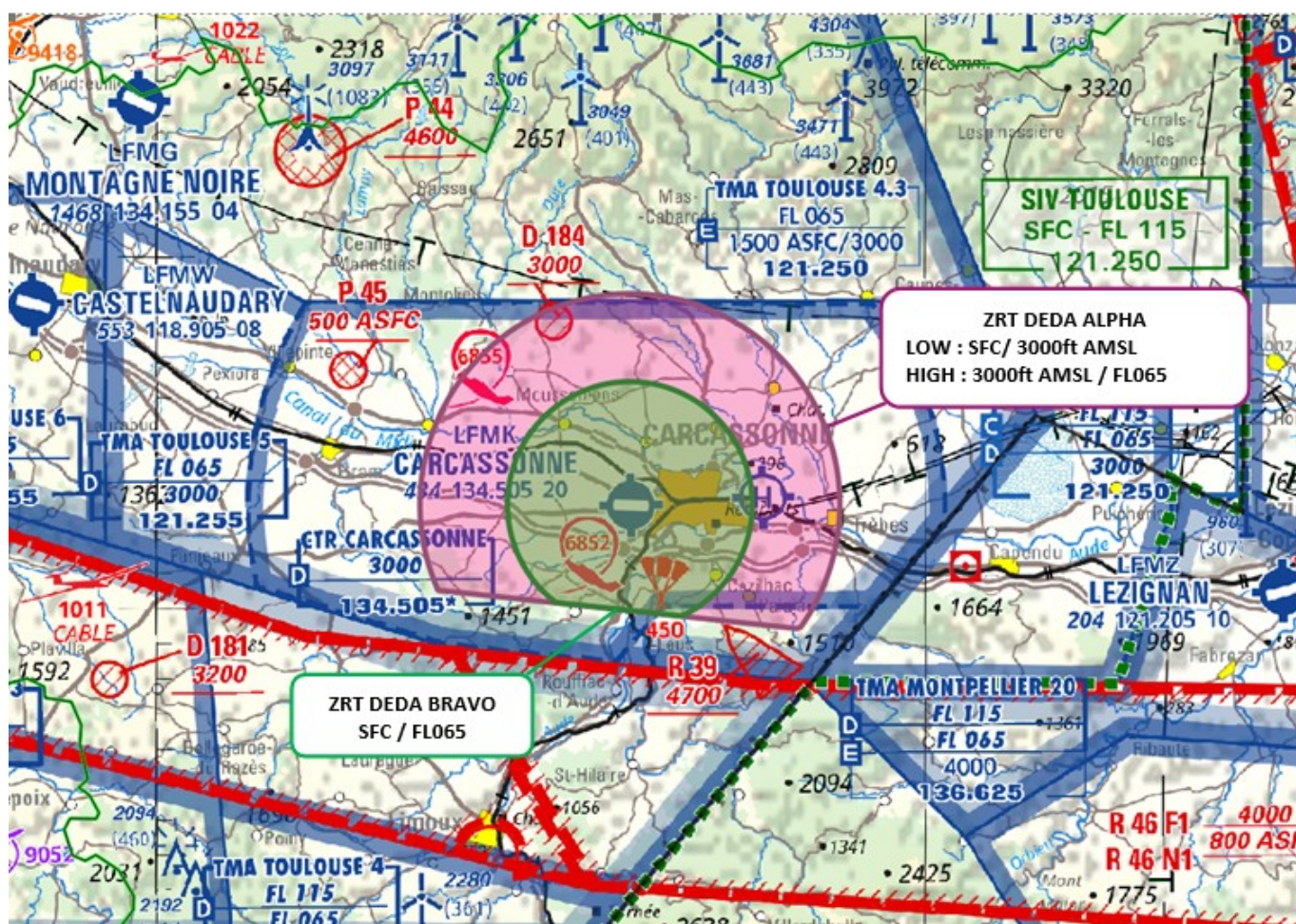


Objet : Création de trois Zones Réglementées Temporaires (ZRT) pour une manifestation aérienne à Carcassonne - Salvaza (LFMK)

En vigueur : Du jeudi 24 septembre au dimanche 27 septembre 2026

Lieux : FIR : BORDEAUX LFBB - AD : CARCASSONNE SALVAZA LFMK

ZRT SAP "DEDA" CARCASSONNE



Vue d'ensemble sur fond OACI 250 000eme (version 2026)

ACTIVITÉ

Spectacle aérien public et répétitions

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**ZRT DEDA ALPHA LOW**

- Le 25 septembre 2026 Activable de 0600 à 1830
- Le 26 septembre 2026 Activable de 0600 à 1700
- Le 27 septembre 2026 Activable de 0700 à 1600

ZRT DEDA ALPHA HIGH

- Le 25 septembre 2026 Activable de 0600 à 1830
- Le 26 septembre 2026 Activable de 0700 à 1700
- Le 27 septembre 2026 Activable de 0700 à 1600

ZRT DEDA BRAVO

- Le 24 septembre 2026 de 1100 à 1700
- Le 25 septembre 2026 Activable de 0600 à 1830
- Le 26 septembre 2026 Activable de 0700 à 1700
- Le 27 septembre 2026 de 0700 à 1600

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

- Carcassonne TWR : 134,505 MHz
- Toulouse Info : 121,250 MHz

GESTIONNAIRES

Directeur des vols

STATUT

Zones Réglementées Temporaires (ZRT) qui coexistent avec les portions des espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions des espaces aériens non contrôlés avec lesquels elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION**CAG et CAM :**

Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à la manifestation aérienne ;
- les aéronefs basés, selon des modalités définies entre la Direction des vols et Carcassonne TWR ;
- les aéronefs commerciaux programmés ;
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone sur notification auprès de l'organisme gestionnaire.

SERVICES RENDUS**Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés :**

Les organismes de contrôle habituels rendent les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

Dans les parties des ZRT se substituant aux portions d'espaces aériens non contrôlés :

Information de vol et d'alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES		
ZRT DEDA ALPHA LOW LIMITES LATÉRALES 43°09'47" N,002°20'32" E arc anti-horaire de 3.50nm de rayon centré sur 43°12'57.00" N,002°18'31.00" E 43°10'10" N,002°15'37" E 43°09'47" N,002°20'32" E LIMITES VERTICALES SFC / 3000 ft AMSL	ZRT DEDA ALPHA HIGH LIMITES LATÉRALES 43°09'47" N,002°20'32" E arc anti-horaire de 3.50nm de rayon centré sur 043°12'57.00" N,002°18'31.00" E 43°10'10" N,002°15'37" E 43°09'47" N,002°20'32" E LIMITES VERTICALES 3000 ft AMSL / FL 065	ZRT DEDA BRAVO LIMITES LATÉRALES 43°09'25" N,002°25'09" E arc anti-horaire de 6.00nm de rayon centré sur 43°12'57" N,002°18'31" E 43°10'31" N,002°11'01" E 43°09'25" N,002°25'09" E LIMITES VERTICALES SFC / FL 065

ORGANISMES A CONTACTER
Directeur des vols : 07 86 21 03 39

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES
La ZRT DEDA BRAVO est activable 1h maximum chaque jour. Les activités suivantes seront suspendues pendant les horaires d'activation effective des ZRT DEDA ALPHA et BRAVO : -AEM 9632 Alairac -Parachutage 450 Cavanac - Voltige 6852 Lavalette - Voltige 6870 Carcassonne Salvaza Les activités suivantes seront suspendues uniquement lors de l'activation de la ZRT DEDA BRAVO : -AEM 9633-1 et 9633-2 Conques sur Orbiel